

Nom de la source

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Saguenay, Québec, Canada

Jeudi 13 mai 2021 • 03h00 HE

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette) • 608 mots

Les élus de Jonquière veulent protéger la dernière oeuvre du designer de Central Park

Laura Lévesque

Le Quotidien

Les élus de Jonquière veulent protéger le pavillon Parc Central d'Arvida, communément appelé le pavillon Saint-Jacques, d'une éventuelle démolition en le faisant citer site « patrimonial ».

fr

La valeur historique et architecturale de ce petit immeuble, conçu par le designer du Central Park à New York, justifie cette protection, selon un rapport de la spécialiste en patrimoine urbain, Lucie K. Morissette.

Les plans ont été créés dans les années 40 par Frederick Gage Todd, le père de l'architecture du paysage et designer du célèbre parc new-yorkais. C'est d'ailleurs en clin d'oeil à l'oeuvre américaine que le parc arvidien porte le nom de Parc Central, selon les recherches de Mme Morissette.

Sur son lit de mort, en 1948, Frederick Gage Todd écrit dans une lettre son désir de compléter cet aménagement à Arvida. Ce n'est que dans les années 50 que le pavillon est enfin réalisé pour servir de « chalet » du parc.

« On a eu plusieurs demandes de citoyens pour nous demander de le démolir, d'autres de le sauver ou de le rénover. Il y avait une possibilité de démolition, donc on a fait faire une analyse pour voir la valeur de cet immeuble. Et



LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le bâtiment est placardé depuis un an, à la suite du passage de vandales.

les résultats des recherches sont intéressants. L'analyse va nous permettre de mieux décider sur son avenir. Parce que des projets dans le Parc Central, il y en aura dans les prochaines années, dont l'ajout d'une piscine », indique Jean-Marc Crevier, conseiller du secteur.

Le Parc Central est l'oeuvre ultime de Frederick Gage Todd et le pavillon, dont la concrétisation a été confiée à d'autres grands, dont Paul Deraps, est un « immeuble déterminant dans le paysage historique et contemporain d'Arvida et Saguenay », insiste le rapport de l'expertise.

Démolition

© 2021 Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 1 décembre 2021 à Biblio.-Saguenay-(Réseau) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20210513-TQT-dd3dbb4fbb5ccd4158f7cb1f274b251

L'idée de démolir les lieux est récemment apparue, en raison des importants dommages causés par des vandales, il y a près d'un an. Un ou plusieurs malfaiteurs se sont introduits à l'intérieur du bâtiment pour tout saccager. « Les toilettes ont été arrachées, les lavabos ont été lancés sur les murs, les fenêtres ont été cassées. C'était complètement détruit à l'intérieur », rappelle M. Crevier.

Armés de l'analyse de Mme Morissette, les élus jonquiérois ont adopté une résolution pour que les services de Saguenay analysent le dossier. Le pouvoir de citer patrimonial des bâtiments revient au conseil municipal.

« À l'encontre de sa réputation sulfureuse en matière de conservation de l'architecture moderne, la Ville de Saguenay peut, avec fierté, faire valoir ses actions positives et porteuses dans la protection, dans la restauration et dans la valorisation du patrimoine architectural et urbain d'Arvida, grâce à un interventionnisme soutenu dans l'ensemble de la portion nord de l'ancienne cité, aujourd'hui titulaire de la plus haute reconnaissance patrimoniale du gouvernement du Québec », écrit Mme Morissette dans son rapport d'une cinquantaine de pages.

En le rendant patrimonial, le bâtiment aura aussi accès à des subventions. Ce qui permettrait de payer la remise en état des lieux. Depuis le saccage, les lieux ont été placardés pour éviter d'autres visites de vandales.

« Notre dossier devra maintenant être analysé par le service du génie et du territoire de la ville et ensuite le pouvoir revient au conseil. Mais en rendant le bâtiment patrimonial, on aurait accès à des subventions pour le rénover », pointe

la présidente de l'arrondissement Jonquière, Julie Dufour.

fr

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2021-05-13 à 07h52 HE.